



A l'Attention de :

- Madame Barbara Trachte, Ministre-Présidente de la Cocof, chargée de la Promotion de la Santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique à la Région de Bruxelles-Capitale
- Madame Nawal Ben Hamou, Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité des Chances à la Région de Bruxelles-Capitale
- Monsieur Alain Maron, Ministre chargé de l'Action sociale et de la Santé à la Région de Bruxelles-Capitale

Lettre ouverte : Précarité numérique et confinement, les femmes plus impactées encore !

**Madame la Ministre-Présidente,
Madame la Secrétaire d'Etat,
Monsieur le Ministre,**

Avec le boum du numérique et de la digitalisation depuis quelques années, le rapport à la maîtrise et à l'investissement dans ce domaine montre clairement à quel point les femmes sont impactées par une fracture numérique déjà bien présente, fracture que le confinement rend encore plus visible et prégnante. La question de la fracture numérique dans notre région existe depuis longtemps et touche les femmes à différents niveaux. Dans notre travail, nous l'observons déjà dans différents secteurs. Toutefois, la situation actuelle de confinement et du « tout numérique » nous interpelle. Elle nous interpelle dans une optique d'égalité des chances, mais surtout et avant tout sous l'angle des femmes dans leurs propres réalités de vie et d'accès à leurs droits.

En ces temps de confinement, les difficultés liées à la condition féminine est plus que visible, car elles s'imbriquent et se complexifient avec les barrières liées au genre et aux rôles sociaux, et questionnent aujourd'hui sans détour la situation socio-économique.

De par notre travail de terrain au sein de nos différentes associations, écoles, et groupes de solidarité, nous avons pu relever un certain nombre de difficultés voire de situations inextricables dont les femmes nous font part. Nous observons ainsi qu'elles se retrouvent complètement démunies face à des démarches ou des activités qui ne peuvent désormais plus que se faire en ligne.

Si cela va de soi pour nombre d'entre nous de nous diriger vers les médias en ligne, les plateformes numériques, et les réseaux sociaux pour chercher des renseignements, suivre des cours ou tutoriels, ou encore rester en contact avec les proches et amis, il n'en va pas de même pour beaucoup de familles et de personnes isolées qui vivent dans une grande précarité et ne disposent pas des équipements nécessaires dont le coût reste très élevé : ordinateurs, tablettes, smartphones, bonne connexion internet, logiciels, etc. Par ailleurs, l'utilisation de l'informatique et des outils numériques nécessite des connaissances techniques que beaucoup de femmes n'ont pas eu l'occasion d'acquérir, sans compter la barrière de la langue qui est déjà présente en temps normal mais qui s'avère être un obstacle d'autant plus grand aujourd'hui que les femmes en difficulté ne sont pas en mesure d'aller

chercher de l'aide à l'extérieur, auprès d'une amie, d'une voisine, d'une association, ou de tout autre guichet social.

Quelles démarches sont rendues extrêmement difficiles lorsque les femmes n'ont pas accès à ces outils, soit par manque d'équipement, soit par manque de connaissances informatiques et/ou linguistiques ? Pour ne citer que quelques exemples :

- Effectuer toutes les démarches administratives et financière (SECAL, chômage, paiement des factures, etc.)
- Chercher des renseignements et informations en tout genre (quels services sociaux sont encore ouverts, quel numéro appeler pour telle ou telle question, quels services d'entraide citoyenne pour faire les courses ou autres) : les coordonnées étant disponibles uniquement par internet.
- Continuer ses études, suivre des cours, écrire son mémoire, etc
- Suivre les enfants qui reçoivent des devoirs envoyés par email par l'école
- Faire des commandes (par exemple pour les courses des femmes monoparentales qui ne peuvent pas rentrer dans les magasins avec les enfants ni laisser les enfants à la maison s'ils ne sont pas autonomes ou assez âgés).
- Etc...

Précaires parmi les précaires, les femmes à la tête de familles monoparentales, les femmes isolées, les femmes victimes de violence, les femmes âgées, les femmes en situation de handicap ou malades, les femmes aidantes qui s'occupent au quotidien d'un parent malade, les femmes migrantes, les femmes ayant un titre de séjour précaire ou n'ayant pas de titre de séjour du tout, les femmes sans abris. Certaines de ces femmes essaient de continuer comme elles le peuvent à suivre la scolarité devenue virtuelle de leurs enfants ; d'autres s'inquiètent pour leur avenir en cherchant tant bien que mal un ordinateur à bas prix pour continuer leur formation ; d'autres encore sont isolées chez elles, coupées de tout lien social avec leur famille, et ne pouvant même pas faire usage des réseaux sociaux pour voir leurs enfants ou petits-enfants, une situation encore plus difficile à vivre lorsque l'on a de la famille à l'étranger, qui dépend d'ailleurs souvent de l'argent qu'on lui envoie mensuellement. N'oublions pas non plus les femmes sans papiers déjà dans une grande souffrance ; nos sœurs se trouvent aujourd'hui sans possibilités de subvenir à leurs besoins de base à cause de l'absence de cartes bancaires car la plupart des commerces refusent les transactions par cash, tandis que ceux qui acceptent ont des prix souvent plus élevés. La liste de nos observations sur le terrain est longue, et elle nous permet d'affirmer aujourd'hui que toutes ces femmes à Bruxelles vivent ce confinement doublement : confinement spatial tout autant que numérique, une injustice sociale supplémentaire.

Nous appelons à la vigilance des pouvoirs publics et à la solidarité vis-à-vis des étudiantes précarisées, notamment des étudiantes en promotion sociale et en insertion socio-professionnelle, dont le suivi de la scolarité est compromis du fait de cette précarité numérique. Nous déplorons aussi l'isolement et l'exclusion face à la diversité et la qualité des informations qui ne sont accessibles en grande partie que par voie digitale et au moyen d'une connaissance plus ou moins pointue des outils informatiques et numériques.

Nous appelons à des initiatives du type « Digital for youth » en région flamande mais qui devrait se généraliser à tous, et à toutes catégories d'âges avec un focus sur les personnes les plus précarisées et les plus éloignées des outils numériques. Cette initiative devrait être accompagnée d'une mise à disposition gratuite de réseaux wifi publics, ainsi que de séances de formations en masse notamment

via la radio publique par exemple, pour les personnes qui en ont besoin sur les aspects techniques mais aussi en termes de sécurité face à la délinquance numérique croissante.

Ces initiatives restent des moyens à court terme pour pallier la fracture, et nous appelons, sur le long terme, à une prise en compte du numérique comme un bien de première nécessité, à l'instar de l'eau courante et de l'électricité afin que chaque ménage puisse bénéficier d'une installation et des équipements nécessaires à prix sociaux. Nous rappelons à ce titre que les femmes en général, et plus particulièrement les femmes pensionnées (qui sont aujourd'hui des personnes à risque) sont financièrement plus précaires en raison des inégalités de salaires, de carrière et de règles actuelles de calcul des pensions. Nous-mêmes en tant qu'associations, nous sommes à la recherche constante de solutions durables, afin de dépasser cette fracture numérique au-delà de la situation de confinement que nous vivons actuellement. Nous appelons donc les pouvoirs publics à veiller à ce que la numérisation galopante d'un grand nombre de services, accélérée par le confinement, ne devienne pas une norme dont seraient exclues beaucoup de femmes.

Rendre tous les services sociaux et administratifs accessibles en ligne, c'est bien, mais cela ne doit pas se faire au détriment d'une large partie de la population qui, si elle ne peut s'adapter et suivre cette évolution au rythme effréné, se retrouvera encore plus marginalisée qu'elle ne l'est déjà.

Face à l'ampleur des problèmes que nous soulevons, nos associations tirent la sonnette d'alarme et vous demandent, Mesdames la Ministre-Présidente, la Secrétaire d'Etat et Monsieur le Ministre, à prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir ces femmes et ces familles.

Asbl Signataires :

Vie Féminine Bruxelles

Infor Femmes

Lire et Ecrire Bruxelles

Cobeff

Gammes Asbl

Centre de Formation Culturelle et Sociale

Femmes CSC Bruxelles

Le MOC de Bruxelles et ses organisations constitutives (Equipes Populaires, Mutualité Saint Michel, CSC Bruxelles, JOC Bruxelles)

AWSA-be – Arab Women's Solidarity

Femmes et Santé

Collectif Les Mères Veilleuses

Centre Féminin d'Education Permanente

Collectif des femmes de Louvain la Neuve